

# S

Le magazine de  
la Communauté de  
communes du Val de Sully

# S V D

SEPTEMBRE 2023 - N°25

**URBANISME** / P3

PLUi, la suite

**LOGEMENT** / P4

OPAH

**POLICE** / P5

Prévention et séniors

**ENTREPRISE** / P12

Accueil plein air

*Dossier*

**PLANIFICATION** / P6

Le projet  
de territoire



Le projet de territoire est la feuille de route de notre bassin de vie ; c'est un document partagé entre l'intercommunalité et les communes. Il expose et traduit les grandes orientations et les actions à mener pour développer le territoire. Il doit prendre en compte bien évidemment l'existant et permettre de se projeter pour répondre aux besoins et aux aspirations des habitants ; il doit également prendre en compte l'évolution démographique de la population, les conditions et perspectives économiques sans oublier le contexte législatif et réglementaire qui s'impose à tous.

Le premier document de cette nature a été établi en juillet 2019 ; votre conseil communautaire a estimé que le moment était venu de procéder à sa réévaluation en 2023. Il comporte un état des lieux du territoire, l'exposé des enjeux qui définissent la stratégie et permettent d'établir les fiches actions.

Les principaux enjeux sont économiques et financiers (activité économique du territoire, tourisme, recettes pour la collectivité...), environnementaux (logement, sécurité des habitants, urbanisme, préservation de l'environnement...), sociaux (aide aux communes et aux familles, santé et accès aux soins, scolarité, emploi/chômage...).

Ces grands enjeux de notre époque ont permis d'identifier à l'échelle de notre territoire des orientations stratégiques prioritaires telles que le soutien aux communes et aux habitants, le dynamisme économique et la qualité de vie dans un environnement que nous devons protéger.

Cette démarche trouve son aboutissement sous la forme de « fiches action », qui traduisent de façon très concrète ces orientations. Certaines d'entre elles concernent plusieurs grands projets dont la réalisation débutera dans les six prochains mois. Pour ce qui concerne le développement économique, il s'agit de l'aménagement de la nouvelle zone d'activité des Ajeaunières à Bray Saint Aignan qui accueillera des entreprises sur 8ha ; en matière de sécurité pour les habitants, les dispositifs déjà mis en œuvre tel que le DICRIM et la sécurisation des digues de Loire seront complétés par l'installation d'un dispositif de vidéo-protection sur l'ensemble du territoire. Enfin dans le cadre de l'aide aux familles et à la parentalité, la Communauté de communes démarre à Sully, le chantier d'un bâtiment qui réunira une crèche abritant 59 berceaux (0 à 3 ans) et un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pouvant accueillir 80 enfants de 3 à 11 ans le mercredi et pendant les vacances.

Je remercie les élus et les agents de notre Communauté de communes qui ont initié ces grands projets et les accompagneront pendant toute la durée de leur réalisation.

Bonne rentrée à tous.

- Gérard BOUDIER -  
Président de la Communauté de communes  
du Val de Sully

## TOUR VIBRATION

Rendez-vous le 22 septembre dans le Parc du château à Sully sur Loire pour écouter entre autres Grégoire, Jain, Calema, Ridsa, Mentissa, Maëlle, Trinix. Entrée libre.

## INTRAMUROS

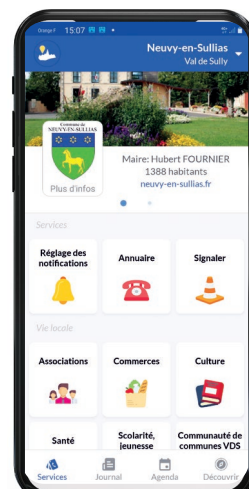
Vous pouvez désormais retrouver les communes de Cerdon et Germigny des Prés sur l'application Intramuros. Parlez-en autour de vous !

## HEURE D'HIVER

Depuis le 4 septembre pour les bibliothèques et à partir du 1<sup>er</sup> octobre, pour le Belvédère et l'Office de tourisme, les horaires d'ouverture changent. Retrouvez toutes les infos sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

## TRAVAUX

La première réunion de chantier pour la réhabilitation de la crèche à Sully sur Loire a eu lieu début septembre. Lancement des travaux cet automne, on vous en dit plus très bientôt.



Numéro rédigé courant août, certaines informations ont pu évoluer. Toutes les mises à jour sont disponibles sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr), sur l'application Intramuros ou sur Facebook @ValdeSully.



URBANISME

© Christian Beaudin

## PLUi *la suite*

La Communauté de communes du Val de Sully poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui viendra se substituer aux documents d'urbanisme propres à chaque commune. Son élaboration a non seulement pour objectif de délimiter les secteurs d'urbanisation possibles, au regard des évolutions législatives récentes et du cadre posé par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), mais également de faire émerger une vision commune du territoire et des axes de développement souhaités pour les quinze prochaines années.

Après la finalisation du diagnostic qui a permis d'aborder diverses thématiques telles que l'économie, l'agriculture, le logement, la démographie, le tourisme, le paysage, etc. et de déterminer les enjeux inhérents, le travail continue avec la définition de scénarios de développement pour le territoire.

Pour ce faire, plusieurs échanges ont eu lieu :

- > des permanences entre le bureau d'études et chacune des communes, pour analyser le potentiel foncier

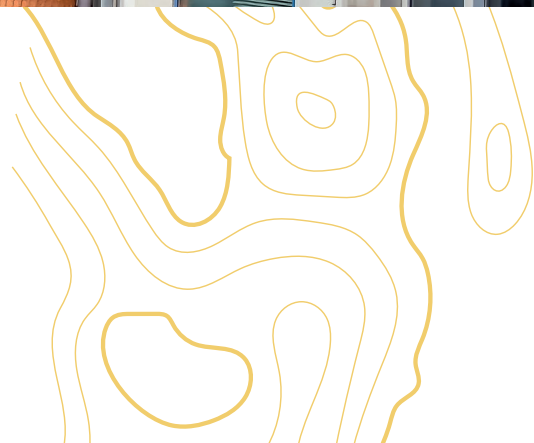
des tissus urbanisés et pour recenser les projets en cours de développement ;

- > des ateliers par petits groupes de communes, pour définir les atouts, faiblesses, opportunités et menaces, et ainsi envisager les axes principaux d'évolution.

Cette phase prospective est l'occasion d'étudier les projets émergeant sur le territoire du Val de Sully. Ainsi, **si vous prévoyez de lancer dans les années à venir un projet, qu'il soit économique, touristique ou autre, il est important de le faire savoir**, afin que celui-ci soit pris en compte.

Pour cela, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- > envoyez un mail à votre mairie ou à l'adresse [plui@valdesully.fr](mailto:plui@valdesully.fr) ;
- > envoyez un courrier à votre maire ou au président de la Communauté de communes ;
- > inscrivez une remarque dans le registre d'expression qui est disponible dans votre mairie et au siège de la Communauté de communes. **Votre mobilisation est importante pour définir les grandes lignes de l'aménagement futur du Val de Sully !**

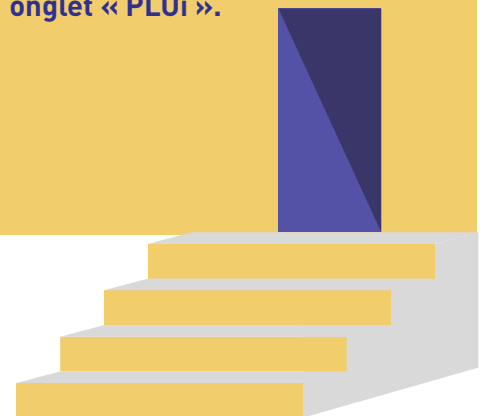


SUIVEZ L'AVANCÉE DU

**PLUi**

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Prenez connaissance des différents documents de travail, supports de présentation et comptes-rendus en vous rendant sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr), onglet « PLUi ».



## DES AIDES *pour rénover*

Dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la Communauté de communes du Val de Sully, par l'intermédiaire de Soliha Loiret, accompagne les propriétaires dans leur projet de travaux.

L'opération qui a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2021 a déjà permis d'accompagner plus de 50 ménages dans leur projet de travaux : adaptation du logement à la perte d'autonomie, travaux de rénovation énergétique ou projet plus global. En moyenne, les subventions couvrent 60% de la dépense.

**Pour compléter le dispositif** en corrélation avec les besoins des propriétaires, la Communauté de communes a décidé de mettre en place **une nouvelle aide pour la mise aux normes des installations d'assainissement individuelles**. Les travaux seront ainsi financés par l'Anah et la Communauté de communes, a minima à hauteur de 70%, avec une aide plafonnée à 7000 €. Cette aide est réservée aux propriétaires occupants.

### POUR QUI ?

> Les **propriétaires occupants**, sous conditions de ressources, qui s'engagent à occuper le logement pendant 3 ans

> Les **propriétaires bailleurs**, qui s'engagent à mettre en location un logement décent, pendant 6 ans, à un loyer « maîtrisé » et à des ménages sous conditions de ressources

### POUR QUOI ?

> Les travaux d'**adaptation à la perte d'autonomie**

> Les travaux de **rénovation énergétique**

> Les travaux de **rénovation globale** à engager sur un logement dégradé, qu'il soit occupé ou vacant

> **Nouveau** : la mise aux normes de votre installation d'assainissement individuelle.

### COMMENT ?

> Un **accompagnement administratif et technique gratuit** : de la visite du logement, aux conseils techniques avec recommandations de travaux et montage des dossiers de demande d'aides financières

> Un **accompagnement financier** : des aides de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), du Département du Loiret et de la Communauté de communes du Val de Sully pour financer une partie des travaux, jusqu'à 80%.

*Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subventions !*

**DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2022 AU 1<sup>ER</sup> JUIN 2023**

**104** contacts

92 propriétaires  
12 bailleurs

**58** projets éligibles

**36** visites techniques réalisées

**28** projets subventionnés



**688 000 €**  
de travaux prévus

soit 34 entreprises sollicitées  
dont 26 du Loiret  
(11 du Val de Sully).

Du 01.06.21 au 01.06.23, **76 %** des objectifs atteints,

**62 375 €** versés. Fin de l'opération:  
31.05.2024

## Logements vacants

Même si depuis la Covid, l'installation de citadins, à la recherche de nature et pouvant télétravailler, a permis une diminution du taux de vacance des logements sur certaines communes, certains logements du parc privé sont encore identifiés comme inoccupés depuis plus de 2 ans.

Vous êtes propriétaires d'un bien vacant depuis plus de 2 ans, dégradé et situé en centre-bourg ? Vous pouvez être accompagnés pour réhabiliter votre logement avant de le proposer à la location.



### Renseignements

SOLIHA Loiret  
02 38 77 84 89

contact.loiret@solihha.fr

**Permanence sur rdv**  
à la Maison pour tous  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi de chaque  
mois de 10h à 12h

Le montage du dossier de demande d'aide est **gratuit** pour le propriétaire.

## Démarchage interdit !

En aucun cas l'État, les collectivités, l'ADEME, l'Anah et l'ADIL ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui prétend être envoyée par ces institutions doit immédiatement être suspecte !

> ne communiquez jamais de données personnelles (identifiant fiscal, coordonnées bancaires...)

> Méfiez-vous d'une entreprise qui réalise un devis sans avoir visité votre logement

> attention aux courriels malveillants qui semblent être officiels.



**POLICE**

## SENSIBILIER LES SENIORS AUX ARNAQUES

La police intercommunale du Val de Sully en collaboration avec le Clic du Val d'Or de l'hôpital de Sully sur Loire a organisé en mai dernier **une action de sensibilisation et de prévention pour les seniors sur les thèmes de la sécurité routière et des arnaques sur internet.**

Plus de 25 adhérents du club des aînés de Villemurlin ont ainsi participé activement et testé leur connaissance des dernières évolutions règlementaires du code de la route. Malgré la difficulté du questionnaire, les candidats ont su répondre avec perspicacité à l'ensemble des questions tout en apprenant et en débattant sur les fautes d'inattention et les pièges rencontrés.

Pour conclure l'intervention, une discussion sur les arnaques liées à internet s'est engagée. Les policiers ont pu apporter de précieux conseils pour permettre d'acquérir les bons réflexes afin d'éviter de se faire abuser. Les participants utilisateurs d'internet ont pu, sur la base de leur propre expérience, échanger et partager sur les tromperies dont ils ont été victimes.

Merci aux seniors qui se sont impliqués avec enthousiasme et dans une ambiance détendue pendant toute l'intervention.

## TOUTE L'ANNÉE, JE PARS EN TOUTE SÉRÉNITÉ !



Les vacances d'été se terminent mais ne sonnent pas pour autant la fin de **l'Opération tranquillité vacances.** Au minimum trois jours avant votre départ, inscrivez-vous à ce dispositif gratuit et bénéficiez du passage des policiers aux abords de votre domicile ou de votre commerce.



Inscriptions en vous rendant en mairie, au siège de la Communauté de communes (à Bonnée) ou via internet.

## Au conseil Extraits

### Mai

- Avenant n°1 à la convention de coopération relative à la mise en œuvre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) des Vals de l'Orléanais
- Subvention 2023 à Valphonie
- Contribution 2023 aux FAJ-FUL
- Choix du délégataire pour l'exploitation du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAHGV) 2023-2029
- Tarifs de l'école de musique
- Contrat régional de solidarité territoriale du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne 2023-2029
- Fonds de concours aux communes de St Florent le Jeune Sully sur Loire, Ouzouer sur Loire, Neuven Sullias

### Juin

- Rapport d'activités 2022 du centre aquatique Val d'Oréane et indexation des tarifs
- Convention pour la constitution d'un groupement de commande dans le cadre de la réalisation d'une formation AIPR
- Cession d'un local ZA des Gabillons à Dampierre en Burly à la SCI Altobuc
- Contribution financière pour le recrutement d'un chargé de mission Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) par le Mouvement des Entreprises du Pays Giennois (MEPAG)
- Enquête publique concernant les dispositions proposées par EDF lors du 4<sup>e</sup> réexamen périodique, au-delà de la 35<sup>e</sup> année de fonctionnement des réacteurs électronucléaires n°1 et n°2 du CNPE de Dampierre en Burly
- Déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU de la commune d'Ouzouer sur Loire
- Convention de prestation de services entre la Communauté de communes et la ville de Sully sur Loire pour l'organisation de la foire aux bestiaux 2023
- Marché de travaux pour la réhabilitation partielle du bâtiment principal de la ZA de la Jouanne à Ouzouer sur Loire – Modification n°1
- Tarifs de la taxe de séjour au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Projet de territoire actualisé

### Juillet

- Présentation de la synthèse de la qualité des comptes de la collectivité par la conseillère aux décideurs locaux
- Subvention aux communes de Dampierre en Burly et Ouzouer sur Loire dans le cadre du soutien aux animations locales
- Fonds de concours aux communes de Neuven Sullias et Viglain
- Subvention 2023 à la société musicale de Sully sur Loire et à l'association Petites Cités de Caractère

Retrouvez tous  
les derniers  
comptes-rendus sur  
[www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)



*Dossier* PLANIFICATION

# PROJET *de*



N

# *territoire*



Initié par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire du 25 juin 1999, le projet de territoire marque l'engagement politique des élus. Considéré comme une démarche volontaire, le projet de territoire constitue une véritable feuille de route. Marquée par la volonté d'améliorer la qualité de vie et les services apportés à la population, l'action publique menée par la Communauté de communes doit porter le double objectif de renforcer l'attractivité économique et touristique du Val de Sully et de réduire les écarts de développement et d'équipements structurants entre les différentes parties du territoire.

Élaboré en 2019, son actualisation récente permet de prendre en compte les évolutions réglementaires, les nouvelles compétences non financées imposées par l'Etat aux Communautés de communes et les risques de durcissement par intervention de l'Etat sur les politiques publiques (en particulier l'urbanisme).

Dans ce dossier, sont résumées les trois étapes qui ont permis l'élaboration du projet de territoire : l'état des lieux, la stratégie de développement fixant des priorités et le plan d'actions.

## SA CARTE D'IDENTITÉ



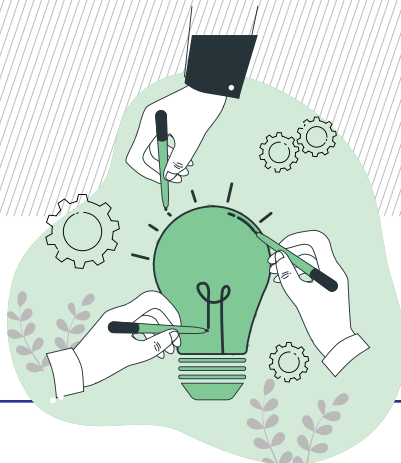
**Nom** : Communauté de communes du Val de Sully  
**Créée le** 1<sup>er</sup> janvier 2017  
**Taille** : 590,28 km<sup>2</sup>  
 où vivent 24 621 habitants  
 soit une densité de 41,7 hab./km<sup>2</sup>.  
**Signes distinctifs** : nombreux villages très étendus, caractéristiques des villages solognots et forestiers (Val d'Orléans notamment).

## SES COMPÉTENCES

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *gère* les compétences qui lui sont attribuées :

- > aménagement de l'espace
- > actions de développement économique
- > aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- > politique du logement et du cadre de vie
- > création, aménagement et entretien de voiries dans les zones d'activité
- > environnement / GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- > action sociale d'intérêt communautaire
- > culture et loisirs
- > Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- > eau et assainissement.

Toutefois, le projet de territoire peut parfois dépasser le champ de compétence (actuel ou futur) de la Communauté de communes pour élaborer un plan d'actions qui réponde à l'ensemble des besoins quotidiens des habitants.



## UN PROJET *pour notre territoire*

Le projet de territoire est un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Élaboré par les élus, il complète les statuts de la collectivité et pose les fondements de l'action collective en permettant de dépasser l'addition des préoccupations communales au profit de priorités communautaires.

Document de référence de l'action publique, il s'inscrit sur la durée d'un mandat ou à plus long terme (12 ans voire 20 ans). Il peut faire l'objet d'ajustements et d'une mise en œuvre pragmatique. L'édition 2023 est d'ailleurs la mise à jour du projet établi en 2019.

Selon les élus communautaires inspirés par les acteurs locaux, un projet de territoire doit prendre en compte :

- Le long terme : ce que l'on veut construire dans le futur en fonction des éléments prévisibles ou supposés (évolutions réglementaires ; > 10 ans)
- Le court terme : amélioration de l'espace de vie actuel (< 5 ans).

**EN BREF,  
 UN PROJET  
 DE TERRITOIRE  
 EST ÉLABORÉ  
 PAR LES ÉLUS  
 ET PROPOSE UNE  
 VISION À PLUS  
 OU MOINS  
 LONG TERME ET  
 DES ACTIONS À MENER  
 AU PROFIT DE  
 L'INTÉRÊT  
 COMMUNAUTAIRE.**



**SON PROFIL**

# SOCIO ÉCONOMIQUE

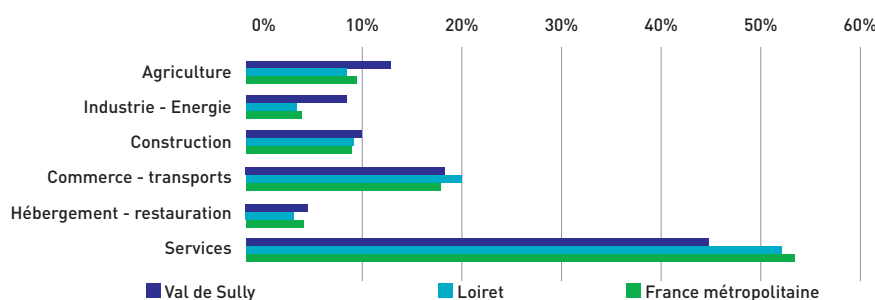
## UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Deux pans importants : le secteur secondaire (industrie, agriculture : élevage (bovin, ovin et gibier) ainsi que maraîchage) et le secteur tertiaire (économie de services).

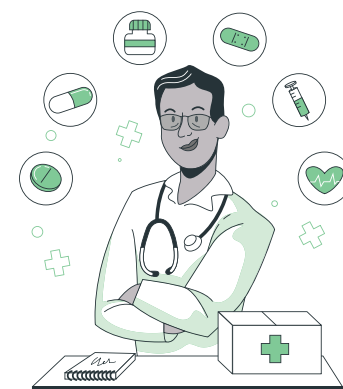
## UN TOURISME À DEUX VITESSES

La richesse du territoire et en particulier « La Loire à Vélo » en fait un point de passage obligé au sein de la région. Cependant, le patrimoine monumental et religieux du Val de Sully est mal connu du grand public et ne bénéficie pas d'un rayonnement national.

Entreprises par secteur d'activité en 2020



Source : Base SIRENE, 2020 - ITHEA



## SANTÉ

### MÉDICAL SOUS DOTÉ

**1 médecin pour 2 050 habitants** (1/1000 au niveau national) et des professionnels de santé inégalement répartis

### PARAMÉDICAL BIEN REPRÉSENTÉ

Le secteur paramédical itinérant est plutôt suffisant et bénéficie d'une excellente synergie entre les réseaux médicaux et paramédicaux, en particulier le réseau infirmier.

## VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET BAISSÉ DE LA NATALITÉ

La pyramide des âges des habitants du territoire traduit de façon assez nette une baisse de la natalité ; une diminution significative de la classe d'âge de 20 à 40 ans et une augmentation des plus de 60 ans.



**25 %** - de 19 ans  
**55 %** de 20 à 64 ans  
**20 %** + de 65 ans

La Communauté de communes subit également une baisse de la taille des ménages. Les raisons sont multiples : décohabitation des jeunes étudiants, baisse du nombre d'enfants par foyer, maintien à domicile plus facile pour les personnes âgées, désengagement du lien familial (explosion du nombre de familles monoparentales suite à des séparations).



### L'enjeu de la silver économie

Avec près de 30% de pré-retraités ou de retraités, la silver économie représente un enjeu économique important et un vivier d'emploi. Les retraités ruraux souhaitent que le maintien à domicile soit facilité ; ils souhaitent des structures d'accompagnement et des praticiens de santé à proximité.

## *Concrètement,* **LE PROJET DE TERRITOIRE C'EST : TROIS ENJEUX**

Le diagnostic du territoire a permis de dégager trois enjeux : **la cohésion territoriale, le développement du territoire et l'image du territoire.** Gérard Boudier, Président de la Communauté de communes du Val de Sully, vous les explique :

### Qu'entendez-vous par " **cohésion territoriale** " ?

**G.B. :** La Communauté de communes doit pouvoir proposer des services, principalement économiques, sociaux et culturels, que ne peuvent pas assumer les communes. La Maison pour tous, les structures et actions consacrées à la culture, la petite enfance et la jeunesse s'inscrivent dans cette perspective.

**La Communauté de communes soutient en outre les communes et leurs habitants** dans la nécessaire adaptation aux évolutions climatiques et numériques. Elle leur apporte un soutien financier par une dotation adaptée à leur fonctionnement local et aux investissements de proximité.

### En quoi consiste le **développement du Val de Sully** ?

**G.B. :** L'avenir du territoire intercommunal passe par la satisfaction des besoins nouveaux des habitants, qu'ils soient liés à la numérisation de la société, à l'âge de nos habitants ou à l'adaptation au changement climatique. La Communauté de communes prend en compte tous ces besoins en considérant l'habitat, la mobilité, l'alimentation et la consommation énergétique.

En particulier, **la Communauté de communes entend favoriser l'emploi local dans le commerce, l'artisanat, les services et la production industrielle en mettant l'accent sur l'utilisation des technologies numériques** dans ce qu'elles facilitent l'organisation du travail et l'autonomie des personnes.

### Pour finir, sur quoi repose l'attractivité du Val de Sully ?

**G.B. :** Notre Communauté de communes offre un dynamisme économique et une qualité de vie différente de celle des métropoles et des villes densifiées. Son attractivité repose sur un territoire diversifié et préservé, des sites historiques, les bords de Loire, les forêts d'Orléans et de Sologne. Ces atouts sont en ligne avec les objectifs du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET). Nous devons donc préserver notre qualité de vie et **l'image du territoire.**



## *des enjeux qui se traduisent en* **ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**



### > **Soutenir les communes**

- > Fournir des **services à la population**

### > Favoriser le **dynamisme économique** du territoire

- > **Développer la filière touristique**

### > S'insérer dans une **démarche durable**

- > Améliorer la qualité de vie

## À L'ACTION !

### 1 Diversifier le parc de logements et contribuer à l'amélioration de l'habitat.

- > poursuivre le dialogue avec les bailleurs sociaux
- > maintenir et renforcer l'OPAH (cf. p. 4)  
*Enjeux cohésion et développement.*

### 2 Mettre en place le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal - cf. p.3)

- > prendre en charge la mise en conformité des PLU des communes
- > intégrer les nouvelles obligations légales (loi 3DS, SRADDET, SCoT)  
*Enjeu cohésion.*

### 3 Soutenir la pérennisation du CNPE de Dampierre en Burly

- > poursuivre le dialogue avec EDF et les pouvoirs publics
- > Maintenir le processus d'acquisitions foncières dans les zones d'activité afin de pouvoir accueillir les entreprises sous-traitantes
- > anticiper les besoins en formation aux métiers du futur  
*Enjeu développement.*

### 4 Accompagner les artisans et PME

- > favoriser l'implantation des PME et artisans dans les zones d'activité
- > poursuivre et optimiser les acquisitions foncières dans les ZA pour accueillir les entreprises
- > mobiliser des fonds en partenariats avec la Région sous forme de subventions à l'équipement pour les artisans et PME  
*Enjeu développement.*

### 5 Accompagner le commerce local

- > maintenir les commerces dans les communes (aide à l'investissement)
- > soutenir les communes pour maintenir le dernier commerce (utilisation de fonds de concours)
- > mobiliser des fonds en partenariat avec la Région sous forme de subventions à l'équipement  
*Enjeu développement.*

### 6 Accompagner le Département dans le cadre de son projet IRVE (Schéma Directeur de développement des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques).

- > suivre l'évolution du parc de véhicules électriques
- > identifier l'utilisation et les besoins des utilisateurs
- > définir une cartographie des bornes de recharge par type d'utilisation
- > accompagner le Département lors de l'implantation  
*Enjeu cohésion.*

### 7 Développer la culture du risque pour mieux protéger

- > informer et protéger la population face aux différents risques
- > alerter sur les risques majeurs (DICRIM)
- > mettre en oeuvre la prévention des risques liés au territoire
- > mise en place de la vidéo-protection  
*Enjeu cohésion.*

### 8 Améliorer et augmenter les structures d'accueil pour l'enfance et la petite enfance.

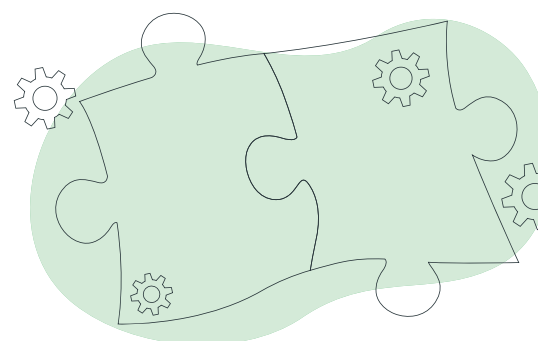
- A Sully sur Loire, créer une extension et réhabiliter les anciens bâtiments pour :
- > regrouper sur un même site la crèche et l'ALSH (accueil 3-11 ans)
  - > augmenter la capacité d'accueil de la crèche (+9 places)  
*Enjeu cohésion.*

### 9 Accompagner le développement touristique du territoire :

- > capitaliser sur les thèmes nature, histoire et culture
- > renforcer la promotion des boucles cyclo
- > accroître les capacités d'hébergement
- > accompagner tout projet d'implantation hôtelière  
*Enjeux développement et image.*

### 10 Développer la culture pour tous

- > capitaliser sur les équipements existants
- > valoriser les animations et manifestations culturelles
- > accompagner tout projet à dimension communautaire



# Présentation **ENTREPRISE**

## **ACCUEIL PLEIN AIR**

**Discrète et indépendante, cette entreprise familiale implantée en Val de Sully depuis plus de 20 ans, est spécialisée dans la location de structures, tentes, mobilier et arts de la table. En développement constant, elle fourmille de projets.**

Ils aiment peu parler d'eux, mais dès qu'ils acceptent de nous présenter leurs activités, la passion du métier est palpable. Amoureux du territoire, Philippe et Nicole Brossard décident de tout quitter pour s'installer ici et démarrer une nouvelle activité. Rejoints par leurs fils Emmanuel et Maxime, ils ont aujourd'hui formé une équipe de collaborateurs polyvalents : préparateurs, chauffeurs, caristes, monteurs, manutentionnaires... Permanents et saisonniers se côtoient au fil des saisons et prestations.

Tentes blanches ou transparentes, plancher, éclairage, chauffage, ou encore mobilier lumineux, parasols, chaises, sanitaires, etc... Accueil plein air s'efforce de répondre à tous les besoins de ses clients. Et on leur lance parfois de vrais défis, ce qu'ils aiment par-dessus tout !

En plein développement, ils souhaitent cependant rester une entreprise à taille humaine, continuer à accompagner et satisfaire leurs clients, être réactifs face aux demandes parfois urgentes, et proposer des prestations clés en main de qualité.

Les secteurs de l'industrie et du commerce font appel aux services de l'entreprise, stratégiquement placée à la croisée d'Orléans, Montargis, Bourges et la région parisienne, pour l'installation de bâtiments temporaires de stockage ou d'espaces de ventes additionnels. Mais l'essentiel des demandes, environ 80%, concernent

### *De l'espace de vente temporaire aux loges de cinéma*

l'événementiel. Outre les particuliers avec les mariages et anniversaires, les entreprises, associations et collectivités confient aussi leurs événements avec les inaugurations, lancements de produits, salons, festivals ou autres. Accueil plein air est également sollicitée par le secteur de la mode, ce qui leur permet de fournir des tentes et du mobilier lors de défilés de

la *fashion week*, couvrir des shooting photos et vidéos, des tribunes et régies techniques. L'industrie du cinéma vient également frapper à leur porte pour des tournages (espaces d'habillage, maquillage, coiffure, restauration par exemple). Dans le carnet d'adresse des sociétés de production, la famille Brossard était ainsi présente sur le tournage des *Trois Mousquetaires* de Martin Bourboulon, ou encore *Astérix et Obélix, l'empire du milieu* de Guillaume Canet, tous deux sortis en 2023.

Vous les retrouverez prochainement au concert d'Imagine Dragon à Chambord, et comme tous les ans à la Fête de la Sange à Sully sur Loire.



Accueil plein air  
36 rue des Brières  
45460 Les Bordes

02 38 29 24 61 / 06 30 80 92 49  
contact@accueilpleinair.com

# Parole aux communes.

A chaque numéro, la Communauté de communes donne la parole à une commune membre.

## ZOOM SUR SAINT BENOÎT SUR LOIRE

Consciente de la richesse de son patrimoine matériel et immatériel et dans la continuité de sa stratégie de développement touristique, la commune de Saint-Benoît-sur-Loire a intégré le réseau des « Petites Cités de Caractère® » en mars 2020. Créé dans les années 1970, ce concept a pour objectif la valorisation des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire, leur patrimoine de qualité. Aujourd'hui en France, environ 230 communes possèdent cette marque.

Le patrimoine bâti et immatériel de Saint-Benoît permet de redynamiser économiquement la commune : de nouveaux commerces se sont installés, en s'appuyant sur son rôle de centralité dans le passé et aujourd'hui et en développant un tourisme culturel et patrimonial toute l'année, autour d'une stratégie de développement touristique qui s'inscrit dans les champs du tourisme soutenable, respectueux et durable : le « slow tourism ». Pour cela, la commune mène une politique active de sauvegarde, d'entretien et de restauration de son patrimoine matériel et immatériel, ainsi que de multiples actions de mise en valeur, d'animation et de promotion auprès des habitants et des visiteurs notamment avec l'appui et la collaboration de l'Office de Tourisme intercommunal et du Belvédère, de la Communauté de communes du Val de Sully, de Tourisme Loiret, du Comité régional du tourisme de la Région Centre-Val de Loire et des réseaux régional et national des « Petites Cités de Caractère® ».

### **Un objectif : la sauvegarde et la valorisation du patrimoine comme levier du développement de la commune.**

Saint Benoît sur Loire ne veut pas devenir une cité-musée et voit l'évolution de son patrimoine comme un moteur d'intégration et de lien social. De nouveaux projets se font jour, tels la réalisation d'un parcours de découverte de la ville, la finalisation d'un parcours Max Jacob, le développement du parcours des Fossés de la ville.

Un projet, structurant pour l'avenir, est à l'étude depuis 2021. Il s'agit de la construction d'un écoquartier pour lequel la commune est labellisée en « Phase-1 Etude ». Le défi pour ce type de projet, en particulier pour Saint-Benoît, est dans l'articulation ville historique/ville durable ou passé et avenir.

### **Articuler le passé et l'avenir**

Pour aller dans ce sens et ouvrir le débat sur l'avenir de la commune, une résidence d'étudiants de deux écoles d'architecture françaises prestigieuses a travaillé avec les habitants, les élus et des experts sur les 4 axes suivants :

1. Réfléchir aux questions soulevées par l'articulation entre patrimoine et transition écologique
2. Contribuer à l'étude des possibilités de projets sur le site du futur écoquartier
3. Aider à la réflexion sur l'accueil d'un tourisme durable élargi à l'accueil de nouvelles populations, notamment de familles avec enfants
4. Apporter une contribution sur bien d'autres sujets, en particulier sur le patrimoine bâti, naturel, immatériel, la caractérisation des singularités du territoire, ses potentiels et son devenir.

Il en est ressorti une vision externe, par des personnes jeunes, d'un possible avenir pour Saint-Benoît-sur-Loire dans les 15 ans à venir.

Ces réflexions s'intégreront avec d'autres dans le processus décisionnel des futurs projets de la commune.



# Instant(s) de vie



## EMPLOI

### Métiers en fête

350 participants ont profité du 21 juin pour découvrir différents métiers de façon ludique. Un beau moyen pour les jeunes d'envisager une orientation.

## POLITIQUE DE LA VILLE

### La classe orchestre au festival de Sully

Le 24 juin, la classe orchestre a eu l'honneur de jouer au côté d'Ibrahim Maalouf au festival de Sully. Bravo à eux et à leur professeur. Ils ont bien progressé depuis 2 ans.



## CRÈCHES

### Tous à la ferme

Vaches, lapins, moutons...on sent, on touche, on regarde, bref on profite de la venue de la mini ferme dans les deux crèches.



## BIBLIOTHÈQUES

### Bibliobus

Cet été, lectures, jeux de société et ateliers sont venus à votre rencontre dans différentes communes grâce au bibliobus. L'avez-vous vu passer ?



© Sébastien Froger - les globe blogueurs

## JEUNES

### *Des ados heureux*

Grimper aux arbres, faire du tir à l'arc, des loisirs créatifs ou encore partir en mini-camp avec ses amis, le bel été des jeunes en Val de Sully.



## TOURISME

### *Sur Insta*

Deux influenceurs sont venus découvrir le Val de Sully. Rendez-vous sur leur page pour suivre leur expérience @Guillaumepayen et @Globeblogueurs.

## BELVÉDÈRE

### *Vandale ! L'exposition sur Benoît Lebrun*

Inaugurée en juillet dernier, vous avez jusqu'au 10 décembre pour découvrir la nouvelle exposition temporaire du Belvédère et en savoir plus sur Benoît Lebrun, architecte et démolisseur.



## CULTURE

### *Entre concerts et ciné plein air*

Vous avez été nombreux à profiter de la saison culturelle cet été, notamment des concerts de l'oratoire à Germigny.

# AGENDA *culturel*



Sam. 16 et dim. 17 septembre	<b>Patrimoine</b>	Journées européennes du patrimoine	<b>Val de Sully</b>
Dim. 24 septembre	<b>Arts de la piste</b>	Journée des mômes	<b>Les Bordes</b>
Sam. 30 septembre	<b>Conte</b>	Les grands-mères	<b>Neuvy en Sullias</b>
Sam. 30 septembre	<b>Résidence</b>	Les premiers extraits du procès fictif de Benoît Lebrun	<b>Saint Benoît sur Loire</b>
Ven. 6 octobre	<b>Théâtre</b>	Dom Juan, requiem pour un fou	<b>Les Bordes</b>
Dim. 8 octobre	<b>Concert</b>	L'école de musique invite le dimanche, guitare-percussions	<b>Ouzouer sur Loire</b>
Sam. 14 octobre	<b>Archéologie</b>	Balade archéologique en forêt d'Orléans	<b>Lorris / Les Bordes</b>
Dim. 15 octobre	<b>Arts de la piste</b>	A tiroirs ouverts	<b>Les Bordes</b>
Sam. 18 et dim. 19 novembre	<b>Numérique</b>	Week-end jeux vidéo	<b>Ouzouer sur Loire</b>
Sam. 25 novembre	<b>Trad-Folk</b>	La Guinche 2023	<b>Viglain</b>
Ven. 1 <sup>er</sup> et sam. 2 décembre	<b>Théâtre</b>	Vandale ! Le procès imaginaire de Benoît Lebrun	<b>Saint Benoît sur Loire</b>
Dim. 3 décembre	<b>Concert</b>	L'école de musique invite un duo chant-piano	<b>Ouzouer sur Loire</b>

**RETROUVEZ LES ANIMATIONS DU BELVÉDÈRE ET DES BIBLIOTHÈQUES  
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES !**



*Agenda complet sur [www.valdesully.fr/la-saison-culturelle](http://www.valdesully.fr/la-saison-culturelle)*  
Réservez dès maintenant !

Communauté de communes du Val de Sully - 28 route des Bordes - 45 460 Bonnée  
Directeur de la publication : Gérard Boudier ■ Responsable de la rédaction : Ann'-Line Devienne  
Conception, réalisation & rédaction : Gérard Boudier, Patrick Hélaine, Serge Mercadié,  
Sarah Richard, Hélène Tubach, Marie Madrolles, Marlène Guilpain, Ann'-Line Devienne

Crédits photo : Communauté de communes du Val de Sully ■ Parution et dépôt légal : sept. 2023.  
Imprimé par l'Imprimerie Centrale (45 - Gien) sur papier PEFC ■ ISSN 2555-2937 (imprimé) / 2555-7521 (en ligne).

Tous nos évènements  
sont sur Intramuros,  
téléchargez l'application !

